

23 avr 2004 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 23 avril 2004

## Défense: contrat unique pour photocopieuses

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé la mise en place d'un marché pluriannuel sur 3 ans pour la globalisation de plusieurs contrats existants, conclus avec la firme NRG-NASHUATEC, dans un seul contrat.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé la mise en place d'un marché pluriannuel sur 3 ans pour la globalisation de plusieurs contrats existants, conclus avec la firme NRG-NASHUATEC, dans un seul contrat.

Les photocopieuses utilisées au sein de la Défense n'ont pas été achetées via un contrat unique. Elles faisaient partie de plusieurs contrats (achats avec entretien, achats locaux ou contrats centralisés au niveau des Forces) conclus avec la firme NRG-NASHUATEC. L'entretien de ces appareils est couvert aussi bien via des contrats ponctuels que pluriannuels. Ceux-ci entraînent une charge administrative importante ainsi que des coûts supplémentaires au niveau de la gestion. Un contrat d'entretien unique a donc été conclu. Il remplace et globalise les contrats existants. Toutes les photocopieuses sont désormais prises en charge par le même contrat d'entretien.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe